

DEPARTEMENT
DE LA DROMEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
PROCURATIONS : 5		

Séance du 29 MARS 2023

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
23 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
et le VINGT NEUF MARS

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE
M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - Mme FLAMAIN -
Mme TEISSEYRE - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme PILOZ - M. RINCK - Mme BOTTINI - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX.

Absent : M. MOUTARD

Secrétaire de séance : Mme BERGER-SABATIER

2023 - 03 - 21

AFFAIRES FINANCIERES

Contribution financière au projet d'Atlas de la Biodiversité Communale
porté par le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales**RAPPORTEUR :** M. Thierry TATONI

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose aux Communes de NYONS, VENTEROL, CHATEAUNEUF-DE-BORDETTE, AUBRES, LES PILLES, MONTAULIEU, SAINT-FERREOL-TRENTE-PAS et VALOUSE de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Ce projet vise trois objectifs principaux :

- Renforcer la connaissance de la biodiversité ;
- Sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux ;
- Partager une vision stratégique du territoire.

Ce projet permettra à la Commune de bénéficier d'une meilleure connaissance de sa biodiversité qui lui permettra de mener des actions en faveur de sa préservation. De plus, des actions de sensibilisation seront menées durant toute la durée du projet (balades de découverte de la biodiversité, conférences, inventaires participatifs...) afin de contribuer à l'appropriation des enjeux liés à la préservation de la biodiversité par les habitants et visiteurs du territoire. Un livret de vulgarisation des résultats des inventaires à destination du grand public sera également produit.

Ce projet sera porté par le Parc et réalisé entre 2024 et 2025 à l'échelle des 8 communes du Nyonsais et Haut-nyonsais précédemment citées. Il sera financé par l'appel à projet 2023 pour les ABC proposé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Une participation financière d'un montant minimum de 300 € est demandée à chaque commune au titre de la production des livrets de vulgarisation. La réalisation du projet est conditionnée à l'octroi de la subvention au Parc par l'OFB.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la participation de la Commune de NYONS à ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, porté par le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, auquel elle contribuera financièrement à hauteur de 1 200 €.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS